

Semaine de l'intégration des étrangers et primo-arrivants 2021 : AKTO mobilisé pour favoriser l'insertion par l'emploi

Paris, le 11 octobre 2021. Engagé en faveur de l'insertion des publics éloignés de l'emploi, AKTO accompagne sur tout le territoire des bénéficiaires de la protection internationale dans des parcours de formation certifiants. À l'occasion de la semaine de l'intégration des étrangers et primo-arrivants, du 11 au 15 octobre prochains, AKTO souhaite ainsi rappeler ses engagements et amplifier sa mobilisation.

Depuis plusieurs années, AKTO est impliqué dans des projets encourageant l'autonomie des réfugiés et leur inclusion au sein de la société. L'OPCO est en effet l'un des acteurs principaux de la mise en œuvre de deux programmes : HOPE et SÉSAME. Tous deux ont pour objectif de permettre à des réfugiés de surmonter la barrière de la langue, d'acquérir les compétences - savoirs comportementaux et techniques - nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique (administratif, social, médical, etc..).

Dans le cadre du dispositif HOPE, AKTO a contribué à former 1 623 personnes en quatre ans. Créé en 2017, le programme HOPE vise à accompagner et former les personnes bénéficiaires de la protection internationale à un métier du secteur de l'industrie, du BTP ou des services. Le bilan est très encourageant : 73 % de taux d'insertion dans l'emploi depuis le lancement du programme et plus de 250 entreprises mobilisées. Le taux de réussite des formations est lui aussi significatif puisque 85 % des personnes ont obtenu à l'issue une certification professionnelle. Pour l'année 2021, 1 500 nouvelles personnes seront formées via ce dispositif, dont 750 par AKTO.

AKTO pilote également des programmes dédiés au secteur de la restauration depuis 2020 : SÉSAME mené dans 4 régions (Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Grand-Est) et ANKRAGE (Bretagne). Ces programmes ambitionnent d'accompagner des bénéficiaires de la protection internationale vers le chemin de l'emploi en leur proposant une formation incluant des cours de français et une certification au métier de commis de cuisine. L'objectif poursuivi est de former 300 bénéficiaires de la protection internationale en cuisine d'ici 2022, tout en leur permettant d'apprendre le français et d'avoir un accompagnement global (administratif, social, médical, etc..). D'ici la fin de l'année, ce sont près de 190 personnes réfugiées qui auront déjà pu bénéficier de ces dispositifs ou seront en cours de formation.

Ainsi, à l'occasion de la semaine de l'intégration des étrangers et primo-arrivants, les directions régionales d'AKTO se mobilisent aux côtés de leur partenaire pour promouvoir l'action de l'OPCO en matière d'insertion des réfugiés. Publication de portraits d'anciens élèves des promotions HOPE et SÉSAME, participation à des cérémonies de remise de diplômes, organisation de tables-rondes... Autant d'actions qui illustrent

l'engagement d'AKTO et son rôle-clé en tant qu'acteur de l'insertion par la formation et l'emploi en France.

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

27 branches professionnelles, 164 000 entreprises adhérentes qui représentent 6 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 880 000 salariés et de 68 000 alternants. AKTO, c'est près de 900 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.